

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 03 février 2022

- Ouverture de la séance avec désignation d'un secrétaire de séance
- Point d'actualité
- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 09 décembre 2021
- Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire – Article L.2122-22 du CGCT :
Décision n° 001/2022 : Demande de subvention au département de la Haute-Savoie pour la construction d'une cuisine centrale.

1. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N°001-2022 : Aide aux entreprises de proximité avec point de vente – Approbation du règlement d'attribution- Approbation et signature de la convention de partenariat avec Annemasse Agglo + 2 PJ

FINANCES

N°002-2022 : Débat d'orientation budgétaire 2022 sur la base du rapport sur les orientations budgétaires +1 PJ

RESSOURCES-HUMAINES

N°003-2022 : Contrats d'Assurance des Risques Statutaires

N°004-2022 : Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.) et modalités d'indemnisation

N°005-2022 : Modification du tableau des effectifs- Création de 2 postes d'adjoint territorial d'animation à temps non complet

N°006-2022 : Modification du tableau des effectifs- Suppression et création d'emploi

URBANISME

N°007-2022 : Déclassement partiel de voirie communale - rue Humbert de Rossillon + 1 PJ

N°008-2022 : Approbation de l'acte d'échange foncier à intervenir entre la commune d'AMBILLY et la Société Civile Immobilière « AMBILLY PARC » pour la régularisation des emprises dans le cadre de la réalisation du projet immobilier « la Canopée » + 2 PJ

N°009-2022 : Convention financière au titre des subventions du Programme Local de l'Habitat 2012/2017 prorogé – participation de la Commune – programme immobilier « UNIKA », rue de la Treille à Ambilly +2 PJ

N°010-2022 : Convention financière au titre des subventions du Programme Local de l'Habitat 2012/2017 prorogé – participation de la Commune – programme immobilier « La Canopée », rue Mon Idée à Ambilly +2 PJ

N°011-2022 : Convention pour le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme + 2 PJ

N°012-2022 : Instauration d'un périmètre de prise en considération d'un projet d'aménagement – Secteur des Corceillons + 1 PJ

2. QUESTIONS DIVERSES